



Recommandations d'utilisation des répulsifs et biocides contre les moustiques

(Recommandations HCSP du 25 avril 2013 – Mis à jour le 15 janvier 2014)

Les recommandations actuelles concernant l'utilisation contre les moustiques de produits répulsifs reposent essentiellement sur l'avis du HCSP en date du 25 avril 2013 <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=349> et sont reproduites ci-dessous. Ces recommandations se réfèrent largement aux Recommandations de Bonne Pratique (RBP) de « protection personnelle antivectorielle ou protection contre les insectes piqueurs » publiées par la Société de Médecine des Voyages et la Société Française de Parasitologie le 29 septembre 2009, RBP qui ont reçu le label de la HAS.

Il a également été tenu compte des plus récentes informations concernant l'autorisation/interdiction éventuelle de commercialisation de ces substances et produits biocides selon la procédure européenne en cours. Ces compléments par rapport à l'avis du HCSP sont indiqués en rouge.

Tableau 1 : Liste de produits biocides insecticides pour l'imprégnation des vêtements, tissus ou moustiquaires.

Cette liste de produits est extraite de l'inventaire de déclaration des produits biocides du Ministère en charge de l'écologie. Compte tenu des changements possibles dans les formulations mises sur le marché, il convient de s'assurer de la composition exacte du produit avant son acquisition.

Substance active	Nom commercial	Présentation	Indications
<i>Perméthrine</i>	Biovectrol®, Tissus	vaporisateur	vêtements, tissus, moustiquaires
	Cinq sur Cinq Tropic®, spray Vêtements	vaporisateur	vêtements
	Insect Ecran®, Vêtements spray	vaporisateur	vêtements
	Insect Ecran® concentré insecticide, Trempage tissus	solution à diluer	vêtements, tissus, moustiquaires
	Lotion anti-moustiques, vêtements/tissus Manouka®	vaporisateur	vêtements, tissus
	Lotion insecticide anti-insectes, vêtements-tissus, Steripan®	vaporisateur	vêtements, tissus
	Moskito Guard® spray vêtements	vaporisateur	vêtements, tissus, moustiquaires
	Mousti 6 semaines, Tracy®	vaporisateur	vêtements, tissus, moustiquaires

	Mousticologne® spray tissus	vaporisateur	vêtements, tissus, moustiquaires
	Moustifluid®, Lotion tissus et vêtements	vaporisateur	vêtements, tissus, moustiquaires
	Parazeet® Spécial Tissus	vaporisateur	vêtements, tissus, moustiquaires
	Repel Insect, vaporisateur vêtements	vaporisateur	Vêtements
	Repel Insect®, Spécial trempage vêtements et voilages	solution à diluer	vêtements, tissus, moustiquaires
	Skitostop® spray Anti-insectes pour tissus	vaporisateur	vêtements, tissus, moustiquaires
	W2000® Barrage aux insectes	vaporisateur	vêtements, tissus, moustiquaires
<i>Deltaméthrine</i>	Cinq sur Cinq Tropic®, Kit d'imprégnation pour moustiquaire	solution à diluer	Moustiquaires

Note : la Bifenthrine a été retirée de ce tableau : les produits contenant de la bifenthrine sont interdits de commercialisation et d'utilisation à partir du 01/11/2013, en application de l'arrêté du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 18 avril 2013 concernant l'interdiction d'utilisation de certains produits biocides.

Tableau 2 : Liste de moustiquaires pré-imprégnées d'insecticide.

Cette liste de produits est extraite de l'inventaire de déclaration des produits biocides du Ministère en charge de l'écologie. Compte tenu des changements possibles dans les formulations mises sur le marché, il convient de s'assurer de la composition exacte du produit avant son acquisition.

Substance active	Nom commercial
<i>Deltaméthrine</i>	Mosquito-Nilo-Vital-Net®
	Cinq sur Cinq Tropic®, moustiquaire imprégnée
	Treck® Moustiquaire imprégnée longue durée
	Totem® Moustiquaire imprégnée longue durée
	Cabin® Moustiquaire imprégnée longue durée
	Permanet®
<i>Perméthrine</i>	Moskitul ®
	Moustiquaire Hamaca®
	Moustiquaire Bangla® imprégnée

Tableau 3 : Répulsifs recommandés pour la protection contre les piqûres d'arthropodes (hors araignées, scorpions, scolopendres et hyménoptères) : composition, nom commercial, présentation et mode d'utilisation

Tableau établi à partir des données de déclaration des produits biocides du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et des recommandations de bonne pratique clinique sur la « protection personnelle antivectorielle » établies par la Société de médecine des voyages et la Société française de parasitologie, label HAS1. Pendant la période transitoire actuelle, les produits mentionnés ne peuvent encore être évalués selon les exigences de la directive européenne Biocides et sont commercialisés sous la responsabilité des fabricants. Compte tenu des changements possibles dans les formulations mises sur le marché, il convient de s'assurer de la composition exacte du produit et de ses modalités d'utilisation avant son acquisition sur <http://simmbad.fr/public/servlet/produitList.html?>

Substance active et concentration		Nom commercial et présentation (liste non exhaustive, donnée à titre indicatif)	Nombre maximal d'application(s) quotidienne(s)				
			6 mois à l'âge de la marche	âge de la marche à 24 mois	24 mois à 12 ans	> 12 ans	Femmes enceintes
DEET ^{2,3} (N₁,N-diéthyl-m-toluamide)	20 %	Ultrathon [®] lotion (spray)	1	2	2	3	3
	25 %	Insect écran [®] famille (spray)	1	2	2	3	3
	30 %	Moustidose [®] lotion répulsive zones infestées (lotion), Moustifluid [®] zones à hauts risques (spray), Prébutix [®] lotion répulsive zone tropicale (lotion)	1	2	2	3	3
	34 %	Ultrathon [®] crème (crème)				3	
	50 %	Insect écran [®] zones infestées adultes (spray)				3	
IR3535 ⁴ (N-acétyl-N-butyl-β-alaninate d'éthyle)	20 %	Biovectrol [®] famille (lotion), Moustifluid [®] zones tempérées (spray), Moustifluid [®] jeunes enfants (lotion), Moustikologne [®] haute tolérance (lotion), Picsol [®] anti-moustiques (spray), Les botaniques insectes [®] (spray), Vendome [®] adultes (spray)	1	2	2	3	3
	25 %	Cinq sur cinq [®] tropic enfants (lotion), Prébutix [®] lotion répulsive zone Europe (spray, roll-on), Moustifluid [®] zones tropicales (spray)			2	3	
	35 %	Cinq sur cinq [®] tropic (lotion)			2	3	
KBR3023 ⁴	20	Centaura [®] (spray), Insect écran [®] zones infestées enfants			2	3	3

(Carboxylate de Sec-butyl 2-(2-hydroxyéthyl) pipéridine-1 / Icaridine)	%	(spray), Moskito guard [®] (spray), Répuls' Total [®] (émulsion))					
	25 %	Insect écran [®] spécial tropiques (spray), Moustidose [®] lait répulsif famille (lait), Moustikologne [®] protection extrême (lotion)			2	3	
PMDRBO⁴ (mélange de cis- et trans-p-menthane-3,8 diol)	25 %	Mousticare [®] (spray), Biovectrol naturel [®] (spray) Mosi-guard[®] (spray) et Mosi-guard[®] (stick)	1	2	2	3	

¹ Disponible sur <http://www.medecine-voyages.fr/publications/ppavtextecourt.pdf>

² En cas d'exposition aux anophèles vecteurs des *Plasmodium*, agents du paludisme, la concentration minimale efficace de DEET est de 30%.

³ Le DEET a fait l'objet d'une expertise au niveau européen dans le cadre de la Directive biocides 98/8/CE, une restriction d'usage est émise chez l'enfant de moins de 2 ans. Cependant, en cas de risque élevé de transmission d'une maladie vectorielle, il est utilisable sur une période courte en respectant scrupuleusement le nombre d'applications maximum admis et les conditions pratiques d'usage chez l'enfant.

⁴ L'IR3535, le picaridine et le PMDRBO sont en cours d'évaluation au niveau européen.

Il est fortement recommandé de ne pas utiliser :

- les bracelets anti-insectes pour se protéger des moustiques et des tiques ;
- les huiles essentielles dont la durée d'efficacité, généralement inférieure à 20 minutes, est insuffisante ;
- les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie, les raquettes électriques, les rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide »